

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

Régulièrement convoqués, les membres du Conseil Municipal se sont réunis le jeudi 5 octobre 2023 à 20h30 en mairie sous la présidence de M. MAIRE Olivier, Maire.

Etaient présents : M. MAIRE Olivier, Maire - Mme BATAILLY Christine, M. LAURENT Hervé, Mme BERTRAND Pascale, Adjoints — Mme BOCHARD Julie, conseillère déléguée - M. GIROUDON Maurice, Mme CASADO Pascale, M. CATHERIN Thierry, Mme COQUARD Marie-Christine, Mme CABOUX Nathalie, M. PETIT Aurélien.

Etaient absents excusés : Mme BORODINE Geneviève, M. RAFIIE Hamid, M. SARRASIN Didier,

Etait absent : M. BARRAS Jean-Marie.

Secrétaire de séance : Mme CASADO Pascale.

M. le Maire accueille les membres présents et désigne le secrétaire de séance.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 7 JUILLET 2023

➤ Après lecture du procès-verbal, il est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- ⚡ Contrat de nettoyage avec Olivier Nettoyage de Thizy-les-Bourgs pour le nettoyage quotidien de l'école élémentaire pour 640€/mois HT.
- ⚡ Modification des statuts de la régie de recettes pour l'encaissement des produits provenant de la bibliothèque municipale et de la mairie pour accepter les dons en espèce et par chèque. Deux dons ont été acceptés : l'un pour l'expo d'art au Grenier (25€) et l'autre pour la commission solidarités (30€).

Arrêtés du Maire concernant le personnel communal pour information :

- 1 arrêt maladie prolongé / 1 reprise de travail après accident / 1 mutation avec avancement d'échelon / 2 titularisations / 2 renouvellements de contrats pour accroissement d'activité à temps non complet au service périscolaire (12,25/35 et 12/35) / attribution d'IFSE aux agents avec plus de 6 mois d'ancienneté depuis janvier 2023 / délégation de signature dans les domaines de l'état civil et de l'urbanisme à Madame Gonzalez.

3. DEMANDE DE SUBVENTION A L'AEP ECHO DE REINS POUR LES SERVICES PERISCOLAIRES DE L'ECOLE PRIVEE ST JOSEPH DES BOUTONS D'OR

M. le Maire dit que la présidente de l'OGEC AEP ECHO DE REINS sollicite la commune pour subventionner les services de cantine et de garderie de l'école privée pour l'année scolaire 2022-2023. Les temps périscolaires ne sont pas inclus dans la convention triennale, laquelle concerne uniquement les dépenses scolaires. Mme BOCHARD présente la demande.

Considérant la cantine scolaire de l'école privée, le repas pris à l'école privée a été facturé 3,80€ puis 4,50 aux familles pendant l'année scolaire. Le prix du repas facturé par le prestataire était de 4,20€ puis il a été augmenté en cours d'année. 2301 repas ont été servis en 2022-2023 pour les élèves résidant à Cublize,

Considérant que le repas de la cantine scolaire municipale est facturé 3,90€ aux familles de l'école publique Les Prés verts en 2022-2023,

Considérant les garderies matin et soir, chaque service a été facturé 4€/par enfant/par semaine. L'association informe qu'il y a eu 844 forfaits facturés pour les enfants résidant à Cublize en 2022-2023.

M. le Maire propose de verser 0,30€ par repas pris par les élèves résidant à Cublize ainsi qu'un forfait de 650€ pour les services garderie et étude de l'année scolaire 2022-2023.

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1- DECIDE, à 9 voix POUR et 2 voix CONTRE, de verser une subvention de fonctionnement pour la cantine scolaire de l'école privée équivalente à la différence entre le prix facturé par le prestataire de l'école privé (4,20€) et le prix du repas facturé aux familles de l'école publique (3,90€) soit 0,30€ multiplié par le nombre de repas des élèves résidant à Cublize, soit une subvention de 690,30€ pour l'année scolaire 2022-2023 (2301 repas).
- 2- DECIDE, à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION, de verser à l'AEP Echo de Reins une subvention de fonctionnement pour la garderie périscolaire (matin et soir) de l'école privée Saint Joseph les Boutons d'Or, équivalente à 650€ pour l'année scolaire 2022-2023.
- 3- PRECISE que les crédits nécessaires à la présente délibération seront inscrits au budget communal au compte 6574.

4. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA BOULE VITALE

Vu l'article 9-1 de la loi du 12 avril 2000,

Vu la convention entre la Commune et l'association la Boule vitale signée le 2 janvier 2008, portant sur la prise en charge par la Commune de 80% des dépenses de fluides du boulodrome,
Considérant les factures de fluides du boulodrome supportées par la Boule Vitale, du 01/09/2022 au 31/08/2023 pour un montant total de 2682,80€,

M. le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la participation de la Commune au fonctionnement de l'association « La Boule Vitale » pour l'exercice 2022-2023 qui s'élève à 2146,24€. Il reste à la charge de l'association 536,56€. La participation en 2022 était de 2422,72€.

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1- APPROUVE, à 11 voix POUR, le versement de ladite participation pour l'année 2022-2023 pour un montant de 2146,24 €.

2- PRECISE que les crédits nécessaires à la présente délibération sont inscrits au budget communal au compte 6574.

5. PRESENTATION DES PLANS DE L'ESPACE SPORTIF ET EDUCATIF

La société PRO URBA SUD, retenue pour la conception et la réalisation d'une piste de pumprak et d'une aire de fitness extérieure, a fait une proposition de plan d'implantation des équipements.

La piste de pumprack sera réalisée devant le city-stade, et non plus derrière, pour éviter aux engins de terrassement d'abîmer l'espace en herbe.

L'aire de fitness et les jeux pour enfants seront quant à eux installés de façon contiguë au côté le plus long du terrain multisports.

Deux rangées de stationnement vont être ajoutées en bordure du pumprack et du city-stade.

Les équipements prévus sont présentés aux conseillers. Les travaux devraient être réalisés entre octobre et février.

- Le conseil municipal valide l'avant-projet sommaire.

6. DEMARRAGE DE LA PHASE ETUDES PRE-OPERATIONNELLES POUR LA RENOVATION DU CENTRE BOURG AVEC L'ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

Pour rappel l'assistant à maîtrise d'ouvrage est l'agence départementale d'ingénierie. La cheffe de projet sera Mme Anne-Laure GAVOILLE assistée pour le projet « bâtiments » de Mme Laure MELLIER.

Le périmètre d'étude reprend bien la traversée du bourg du pont sur le Reins au nord au rond-point de Meyré au sud ainsi que la rue Saint-Jean, une partie de la rue Mozart, la rue de la Bascule et la Place Pirotte.

Il est prévu une réunion avec les concessionnaires le 7 novembre à 10h00 en mairie.

Un premier planning de l'étude a été élaboré. Il dépend du choix du conseil municipal vis-à-vis d'engager maintenant la démolition des deux bâtiments rue de l'Hôtel de Ville ou d'ajouter cette option dans l'étude centre bourg. Dans tous les cas, un architecte et un bureau structures devront être consultés pour mener cette option et définir un projet soit pour les bâtiments conservés soit pour l'emplacement libéré.

- Après échange, le conseil municipal décide d'inclure la réflexion sur les deux bâtiments au projet de redynamisation du centre-bourg.

M. GIROUDON considère que la démolition serait positive.

En conséquence, il faudra attendre une estimation de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour lancer les demandes de subvention pour ce projet.

Le déplacement de l'arrêt des cars Place de l'Europe est très positif.

7. SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL D'AMPLEPUIIS POUR LA MOUFLETTERIE

M. le Maire informe le conseil municipal que le centre social d'Amplepuis demande une subvention pour la Mouffletterie pour l'année 2022. Mme BOCHARD précise qu'avec la fin du contrat enfance jeunesse de la CAF et la mise en place de la convention territoriale globale, les subventions CAF (Bonus territoire) sont directement versées à l'association. Aucune convention n'a encore été signée entre le centre social et les communes partenaires.

Le budget à financer par les communes est constant pour un montant de 58382.46€. Il reste à répartir entre les communes 7506,56€ (déduction de la subvention Bonus territoire).

Montant demandé à Cublize : 19% (12,37% dans l'ancien CEJ) soit 2971.35€ pour l'année 2022.

La participation 2022 était de 3869€ et on retouchait 4837€.

8 enfants (12 enfants en 2021) (6 familles) ont fréquenté la Mouffletterie pour 5829 heures (3778 heures en 2021).

De plus, Mme BOCHARD indique qu'aucune décision n'a été prise pour la Mutuelle Bout d'Chou qui intervient très largement sur la commune auprès des assistantes maternelles et des parents. Mme BOCHARD propose d'ajourner la décision et de faire savoir les raisons auprès du centre social.

- M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'ajournement de la décision en attendant des précisions sur le calcul de la subvention, le projet de convention multipartenaires et sur l'avenir du relais petite enfance, lequel pourrait fusionner avec le centre social. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajournement.

8. INFORMATIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALITE

Mme BATAILLY :

- Réunion de la commission Assainissement de la COR.
- Réunion avec les bénévoles de la bibliothèque. Animation le 7 octobre sur les mots de la gourmandise.
- Réunion M' ton marché en visio.
- Subvention de 875€ reçue par la DRAC pour les boiseries classées de l'église.
- Maquette du prochain bulletin
- Commission animation le 05/09 et réunion avec les associations et commerçants pour AssociaNoël.
- Forum des Associations le 1^{er} septembre 2024
- Vendredi 27 octobre après-midi concours de pétanque des semaines bleues au boulodrome
- Sonorisation de la place de l'église et réparation de la sono mobile.

Mme BERTRAND :

- Epicerie sociale : 11 familles aidées en 2022
- Dépôt du dossier ApiCité résultat fin octobre. Label gratuit et adhésion à l'UNAF (syndicat d'apiculteurs)
- Commission solidarités
- Goûter des Aînés le 9 décembre 2023 avec présence des conseillers municipaux vivement souhaitée
- Envoi d'un sondage pour les Aînés avec l'invitation au goûter
- Le B.U.S.S. 3 dates à venir.

M. CATHERIN :

- Extraction du miel à la salle des fêtes 2 août participation de 22 personnes. 38 kgs de miel extraits.

Mme BOCHARD :

- Rentrée école publique : 45 enfants à la maternelle et 95 élèves en élémentaire
- Hausse des fréquentations en cantine (103 enfants aujourd'hui).
- 2 nouvelles enseignantes. Hausse du nombre d'enfants en couchette
- Rentrée scolaire et personnel communal
- Vide ta chambre avec le CME le 14/10/23
- CME décoration des tables pour le goûter des Aînés
- AG de l'OGEC des Boutons d'Or

Mme CASADO :

- Demande de bancs publics par les personnes âgées
- Demande personnelle de cession d'un petit morceau de terrain

M. PETIT :

- Réunion de la commission déchets de la COR

Mme COQUARD :

- Problèmes de voisinage signalés lotissement Les Granges et lotissement OPAC Chavanis

M. GIROUDON :

- Encore dangerosité au niveau de l'écluse routière rue du Moulin. Faire ralentir les voitures sortant du village vers St Vincent. M. Le Maire a une rencontre avec un technicien du Département voirie le 09/10.
- Idée d'un sens de circulation différent dans la rue de la Platte car les piétons et les vélos ne sont pas en sécurité dans cette rue vers le pont du Reins.

M. LAURENT

- Reprise de travail de l'agent accidenté.
- Divers travaux réalisés
- Incivilités à la salle des sports

M. LE MAIRE :

- Initiative pour recruter des jeunes médecins
- Urbanisme : 3 dossiers en cours :
 - La commune a déposé le PC pour la rénovation thermique de l'ancienne poste (logements et local commercial)
 - Dépôt PC par SCI du Lac : construction entrepôt après démolition suite à incendie, Allée les Cloches
 - Dépôt PC par SCIA Maison du Lac pour la création de 12 logements (de T1 à T5), locaux pour l'association CALME et des emplacements de parking. Bâtiment sur 3 niveaux, utilise la pente naturelle de la parcelle, tènement de 9500m².

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Prochain conseil municipal : à 20h30

Vendredi 1^{er} décembre

Fin de la réunion à 23h20.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. M.', written in a cursive style.

La Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. L.', written in a cursive style.